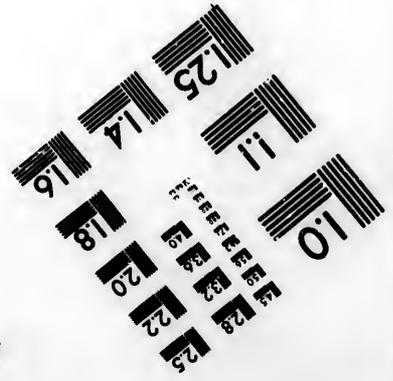
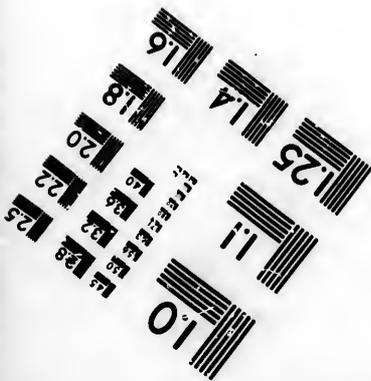
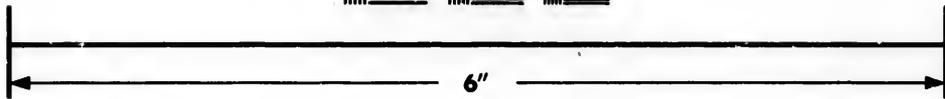
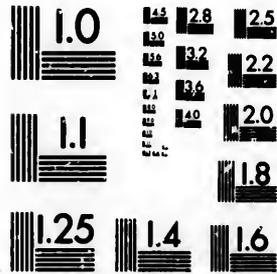


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1984

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

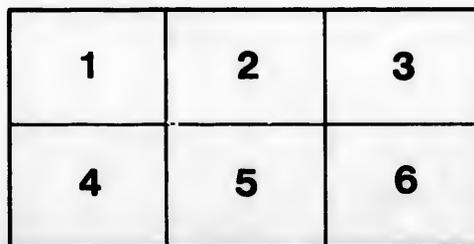
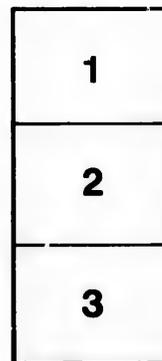
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

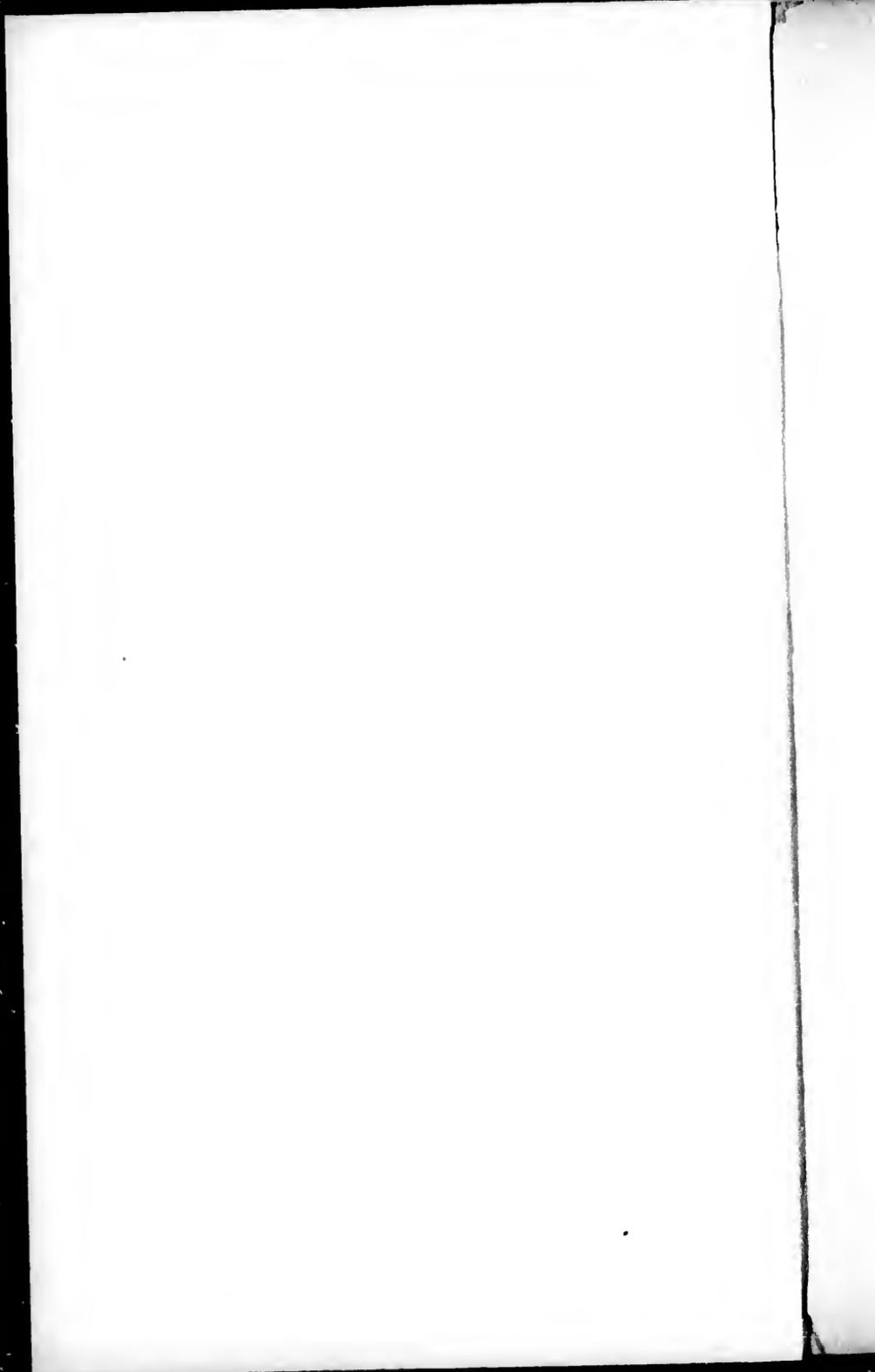
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Sur des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



15-9
✓

ÉLOGE FUNÈBRE

DE

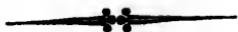
M. L'ABBÉ L. J. CASAULT

Premier Recteur de l'Université-Laval

PRONONCÉ LE 8 JANVIER 1863

PAR

F. A. H. LARUE, M. D. L.



QUÉBEC

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DU CANADIEN

21, RUE LAMONTAGNE.

—
1863.

LE3

178630

L317

1851

* * *

Personne Reconnue et dite d'identité

ELOGE FUNÈBRE

DE

M. L'ABBÉ L. J. CASAULT

Premier Recteur de l'Université-Laval.

Monseigneur, Messieurs,

Déjà huit mois se sont écoulés depuis le jour où l'Université-Laval en deuil allait déposer dans leur dernière demeure les restes mortels du grand citoyen, du prêtre vertueux qu'elle n'a cessé de pleurer depuis, et qu'elle pleurera encore longtemps. Alors, le pays entier s'est associé à cette grande et légitime douleur, et, dans quelques instants, nous serons appelés à assister à la bénédiction d'un humble monument funèbre consacré à la mémoire de M. l'abbé Louis-J. CASAULT, monument érigé par la reconnaissance et la libéralité toute spontanée d'un grand nombre de ses concitoyens de toutes les parties de la province et de toutes les origines. Avant de dire un dernier et éternel adieu à cette tombe, reportons encore une fois nos regards vers le passé, pour y contempler les œuvres d'une carrière aussi pleine de mérites, et surtout, tâchons de

Journal de l'Université-Laval

*Compte rendu
1000
1000*

ranimer d'un dernier souffle de vie ces cendres à peine refroidies, persuadés qu'elles sont fécondes en précieux enseignements pour l'avenir.

Quelque peine qu'ait prise M. Casault, dans tout le cours de sa vie, pour se dérober aux regards et à la louange des hommes, quelque soin qu'il ait apporté pour conserver cette précieuse obscurité qu'il chérissait avant tout, néanmoins, dès que la nouvelle de sa mort se fut répandue d'un bout à l'autre de cette partie de la province, un douloureux cri de regret, mêlé à la plus vive admiration n'a pas tardé à se faire entendre.

C'est ainsi qu'une nation s'honore elle-même, en honorant la mémoire de ses grands hommes, c'est par un deuil public qu'elle pleure, en les immortalisant, ceux dont les noms seuls constituent ses plus beaux titres de gloire.

Aussi, les journaux ont-ils, à l'envi les uns des autres, rapporté tous les détails des derniers moments du premier Recteur de l'Université; tous se sont plus à raconter ce qu'ils connaissaient de sa vie et de ses grandes qualités, et dans l'espace de quelques semaines, deux notices biographiques sont venues donner des détails sur la vie de cet homme dont le ~~gloire~~ et la renommée n'ont réellement commencé qu'à la tombe.

Ces deux notices biographiques dues à la plume de deux ~~de nos~~ écrivains les plus distingués, nous apprennent que M. L. J. Casault naquit à St.-Thomas, comté de Montmagny, en 1808.

le casault
par son
le premier
nouvelle
de son
d'un bout
de la province
à l'autre

le premier
1808

1810
1810

Quelle fut son enfance ? Il n'est pas besoin de le dire : elle s'écoula pure et simple comme celle de tous les enfants qui ont le bonheur de naître et de grandir au sein de nos campagnes canadiennes, toujours si morales, toujours si religieuses. D'abord, les soins bénis d'une mère chrétienne et vertueuse qui sait déposer avec tant d'art dans la jeune âme, confiée à sa sollicitude, ces germes précieux dont les racines vivaces savent résister plus tard, et malgré les orages des passions, au souffle destructeur des plus mauvaises doctrines. Ensuite la fréquentation de cette modeste maison d'école, dont on aime tant, à un certain âge, à se rappeler les bons souvenirs ; puis les instructions du catéchisme, cette science, la base de toutes les sciences ; enfin quelques-unes de ces joyeuses fêtes de famille qui, de temps à autre, dans nos paisibles paroisses, réunissent au même foyer plusieurs générations de parents et d'amis : tels sont, messieurs, les points les plus saillants qui ont marqué dans l'enfance d'un grand nombre d'entre vous, telles furent aussi les seules émotions qui troublèrent le calme de l'enfance de M. Casault.

En 1822, M. Casault fut placé au Séminaire de Québec : il avait alors 16 ans. On sera peut-être curieux d'apprendre quels furent les motifs qui engagèrent M. Casault, père, à mettre son fils dans cette institution. C'est que le jeune Louis était d'une santé si faible et si délicate, c'est que dans tous les exercices manuels il déployait si peu d'ardeur et d'activité que son père

1/3
de ces
1/2
1/2

1/2
1/2

1/2
1/2

crut véritablement qu'il ne serait jamais propre aux pénibles travaux de la ferme.

Heureusement pour nous qu'il en ait été ainsi ! En effet, dès sa première année de collège, ~~il~~ ne manqua pas de satisfaire pleinement aux justes exigences de l'amour paternel, tout en dessillant les yeux de ses jeunes compagnons d'étude que l'air timide et réservé du *nouveau* n'avait pas manqué d'~~abond~~ d'égarer. Entré dans l'automne de 1822, il terminait ses études en 1828 ; de sorte que dans l'espace de six années, cette intelligence puissante s'était rendue maîtresse de toutes ~~les~~ matières difficiles de l'enseignement de nos collèges qui exigent ordinairement sept ou huit années d'application constante et de travaux assidus.

Malgré ses bords prodigieux, M. Casault conserva toujours les premières places dans ses classes, et remporta constamment les premiers prix ; et pourtant, parmi les nombreux compétiteurs contre lesquels il lui fallait chaque année ~~engager~~ et soutenir une lutte nouvelle, on comptait une foule de talents distingués.

L'on se tromperait étrangement si l'on croyait que les succès remarquables de cet enfant timide et tout honteux de la campagne constituent un fait isolé, exceptionnel, dans les annales de nos collèges. Non ; les hommes dévoués qui président à la régie de nos belles institutions savent que de tels exemples se rencontrent tous les jours ; ils savent que les plus belles d'entre ces nombreuses couronnes qui sont distribuées à

la fin de chaque année scolaire comme les justes récompenses accordées aux talents et au mérite, sont remportées ordinairement par les enfants de simples cultivateurs ; ils savent que ces derniers ont l'inestimable avantage d'apporter avec eux ces précieuses habitudes d'ordre et de travail qu'ils ont contractées de bonne heure à la maison paternelle.

dues

Parmi cette foule d'hommes distingués qui, aujourd'hui occupent les postes d'honneur dans notre jeune société, il est plus d'un nom que je pourrais citer à l'appui de cette vérité ; car presque tous doivent en grande partie à l'humilité de leur naissance la haute position qu'ils se sont faite au milieu de nous. Aussi, appuyé sur l'expérience du passé, peut-on affirmer avec certitude qu'un grand nombre de ceux qui dans vingt ou trente ans d'ici, présideront par leur savoir et leur sagesse aux destinées de notre pays, sont occupés aujourd'hui même, aux paisibles travaux de la campagne, et ne se doutent guère probablement de l'importante mission que plus tard ils auront à remplir.

Ce fait que me fournit l'exemple du grand homme que nous regrettons, méritait de n'être pas passé sous silence ; c'est là, me semble-t-il, le plus bel éloge qu'on puisse faire de notre jeune patrie. La campagne, dit-on souvent avec autant de justesse que de raison, c'est le pays ! Et comment pourrait-on désespérer de l'avenir d'un peuple dont la classe la plus nombreuse et la plus importante, bien que souvent la plus né-

17

g

gligée, apporte au soutien de l'Etat une si abondante part d'intelligence et de lumière.

Aussitôt ses études classiques terminées, M. Casault devint élève du Grand Séminaire. Passons rapidement sur ces années d'épreuves et de recueillement ~~durant~~ lesquelles le jeune homme, après avoir rompu avec tous les liens qui le rattachent au monde, se prépare dans le silence et sous l'aile sacrée de la religion à remplir dignement les hautes et laborieuses fonctions de la vie sacerdotale. Je ne dirai rien non plus des trois années durant lesquelles il exerça le saint ministère comme vicaire du Cap-Santé : cette paroisse en a conservé toujours le meilleur souvenir.

Rappelé au Séminaire de Québec en 1834, M. Casault eut bientôt pour mission de diriger la dernière classe de philosophie, charge qu'il a remplie pendant plus de vingt ans.

Rien de plus facile aujourd'hui pour les jeunes gens qui se livrent à l'étude que de soulever ces voiles mystérieux sous lesquels la nature et les sciences aiment à se dérober. Nos cabinets ~~scientifiques~~ renferment les appareils les plus perfectionnés et les mieux choisis, ils sont remplis des échantillons les plus rares et les plus nombreux. Mais songeons un peu à ce qu'il leur a fallu de veilles, de travaux ~~et~~ de persévérance à ces savants dignes de tous nos éloges et de toute notre reconnaissance, à ces Demers, à ces Holmes, à ces Casault, pour acquérir ces vastes trésors de connaissances qu'ils n'ont cessé de déverser avec autant de dévouement que de mo-

Handwritten notes:
Casault
plus
mieux
et de persévérance

Handwritten notes:
de
mai
1834

destie sur la jeunesse qui leur était confiée. Ils n'avaient pas traversé les mers, eux, pour aller dérober aux institutions séculaires de la vieille Europe les secrets de leur enseignement. Tout ce qu'ils ont appris, ils l'ont appris par eux-mêmes, tout ce qu'ils ont enseigné a été le fruit unique de leurs efforts et de leur labeur.

Aussi, retrouve-t-on à tout instant dans nos ~~cabinets et dans nos~~ laboratoires les appareils les plus compliqués dus au travail de leurs ~~propres~~ mains, ~~et bien capables d'être~~ ceux à qui incombe la tâche difficile de ~~les~~ remplacer.

Comme professeur des sciences physique et chimique, M. Casault, par ses explications claires et précises, par sa manière de développer les choses, savait rendre la science aussi utile qu'attrayante. Il n'épargnait aucune peine, ne négligeait aucun soin pour préparer ces nombreuses ~~et difficiles~~ expériences, qui, tout en présentant ~~aux élèves~~ la science sous ses plus rians aspects, parlent plus à l'intelligence que les explications orales les plus ~~détaillées~~.

En 1844 M. Casault fut nommé directeur du Petit Séminaire. Durant les huit années qu'il remplit ce poste important, il sut par sa fermeté, unie à la plus grande bonté, forcer en même temps le respect et l'amour de ses nombreux élèves : deux points comme on sait, qu'il importe tant à un supérieur de savoir concilier, et qu'il est si rare de pouvoir réunir.

Mes anciens condisciples, qui, comme moi,

*Jeppé amils
Coudreton
après avoir
tant travaillé
il est qu'il
étouffant
à bord
non
des élèves
jeux.*

*de
tôt
mai
1844.*

l'Esprit d'insubordination ne tarde pas à empiéter, bientôt les plus graves désordres ~~minent~~ *provenant* de toutes parts.

Mais, d'un côté, s'il est nécessaire que la règle des collèges soit maintenue avec fermeté, de l'autre, il n'est pas moins important d'en adoucir les rigueurs par certaines compensations judicieuses, et de la faire accepter de bon cœur par les élèves, en les convainquant eux-mêmes de sa nécessité. Aussi, M. Casault ne laissait-il passer aucune occasion favorable de procurer aux écoliers ces amusements qu'ils recherchent toujours avec tant d'avidité. Personne non plus ne savait mieux que lui combien une surprise, ménagée avec art, augmente le prix d'une chose agréable ~~mais inattendue~~.

Enfin, on était en 1851, M. Louis Gingras sortait d'office comme supérieur du séminaire, M. Casault était appelé à lui succéder.

Déjà, depuis quelques temps, Mgr. de Montréal, avec cette ~~prévoyance et cette énergie~~ *prévoyance* qui le caractérisent, avait réveillé l'idée de la création d'une Université française et catholique en ce pays. Cette idée ~~avait~~ *d'initiative* germé autrefois dans l'esprit de quelques-uns de nos anciens évêques; et un prêtre éminent de cette maison sur lequel hélas! la tombe s'est fermée trop tôt au gré de nos vœux, s'était occupé de ce sujet d'une manière toute spéciale.

Il s'en suivit une correspondance assez active entre Mgr. de Montréal, d'un côté, et Mgr. l'Ar-

de Québec

chevêque de Québec et le séminaire de l'autre. Quelques mois plus tard, le Concile Provincial prenait ce projet sous sa puissante égide, et le 20 mars 1852, le séminaire de Québec acceptait la mission de créer cette Université.

de l'Université

Plus d'une difficulté sérieuse, ainsi que nous l'apprend le *Mémoire*, se présentait pour entraver l'exécution de cette grande entreprise. D'abord, il fallait obtenir de l'Angleterre les privilèges ordinaires accordés à de semblables institutions, et on sait qu'à cette époque même l'Université de Dublin sollicitait, mais en vain, une charte d'incorporation. Ensuite la fondation d'une chaire de théologie exigeait l'autorisation du Souverain Pontife, et on sait ~~un~~ que la Cour de Rome n'accorde qu'à bon escient une telle faveur. M. Casault, alors supérieur du séminaire, fut député en Europe, muni des recommandations de Lord Elgin, ce gouverneur bien-aimé dont le nom sera éternellement béni parmi nous.

jà jamais

A cette époque, il y avait longtemps déjà que M. Casault sentait le besoin d'une institution de ce genre; il y avait longtemps qu'il étudiait dans le silence du cabinet le fonctionnement des Universités Européennes; et si l'on veut bien parcourir les numéros de l'*Abeille* de 1847 ou de 1848, on y verra une suite d'articles remarquables sur les Universités d'Oxford et de Cambridge qui parurent à sa demande. Alors combien de personnes en Canada ignoraient jusqu'à la signification même du mot Université!

à l'ère

l'autre. Provincial aide, et le acceptait

que nous pour entra- ise. D'a- les privi- bles insti- ue même s en vain, la fon- ait l'auto- ait encore on escient périeur du i des re- gouverneur ont béni

(déjà) que titution de l étudiait ement des vent bien e 1847 ou remarqua- de Cam- lers com- n/ jusqu'à é!

La mission de M. Casault, ~~comme on le sait~~, fut couronnée d'un plein succès, et dans son voyage, il visita les universités et les écoles de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, et de la Belgique, recueillant partout des notes précieuses sur les règlements de ces grandes institutions.

tant Persuadé que dans un pays ~~comme le~~ ~~notre~~ il ~~était~~ imprudent de viser à une fausse originalité, et qu'il ~~vaut~~ bien mieux emprunter ~~à~~ ~~nos~~ ~~ancêtres~~ leurs constitutions toutes faites, toutes élaborées et sanctionnées du sceau de l'expérience, ~~son~~ unique ambition fut de s'approprier tout ce qu'il trouva de bon à l'étranger, en évitant avec un égal empressement tout ce qu'il put y rencontrer de défectueux.

Telle avait été, du reste, l'étendue de ses études préalables, que ce simple prêtre, qui, ~~jusque-là~~, avait à peine mis une fois le pied hors de son diocèse, connaissait déjà à fond, avant son départ, les monuments des principales villes qu'il allait visiter. Aussi, avec quel merveilleux discernement sut-il profiter de son voyage! Il faut-ê- tre initié ~~à toutes les~~ complications sans nombre, il faut connaître ~~tous~~ les rouages sans fin que ~~re-~~ ~~quiert~~ l'administration d'une université, pour bien comprendre de quelle ampleur d'intelligence, de quelle hauteur de vue cet homme était doué pour créer et coordonner avec une telle perfection et en si peu de temps tous les matériaux d'une si grande entreprise. Arts, Sciences, Lettres, Théologie, Droit, Médecine, rien ne lui

eg

Je ne suis pas sûr que ces universités de l'étranger

Je ne suis pas sûr que ces universités de l'étranger

Je ne suis pas sûr que ces universités de l'étranger

Je ne suis pas sûr que ces universités de l'étranger

avait échappé des besoins si divers de toutes ces branches.

Aussitôt après son arrivée, on se mit activement à l'œuvre. La faculté de médecine existait déjà, il n'y eut qu'à l'incorporer et à la compléter. ~~Quant aux facultés de Droit et des Arts,~~ il fallut créer de toutes pièces. Dès 1854 on commençait à construire l'école de médecine et le pensionnat. C'est à M. Casault que sont dus les plans du premier de ces deux édifices, et c'est un modèle du genre.

La même année, l'Université proprement dite sortait de terre comme par enchantement. Combien de gens n'ont-ils pas été étonnés du grandiose de ces constructions; combien ne se sont-ils pas demandé quel esprit de vertige s'était emparé soudain de Messieurs du Séminaire; sur tout quand ils apprenaient que le nombre des élèves de l'Université ne dépassait pas alors le chiffre de quinze. Aussi faut-il avouer que c'était là un de ces nouveaux genres d'opérations financières auxquels les esprits étaient fort peu habitués en ce pays.

Trois années s'étaient à peine écoulées depuis la fondation de l'Université, et déjà, dès 1859, les cours publics étaient en pleine opération. Au deuxième terme de cette année le savant professeur d'Histoire du Canada déroulait devant un auditoire avide ces trésors de découvertes précieuses, acquis au prix d'immenses travaux sur cette brillante épopée dont nous sommes si fiers.

Les facultés
de Droit
et des Arts,

à l'Université

de l'Université
de l'Université
de l'Université
de l'Université

la fin
de l'Université

et que nous appelons à juste titre *l'Histoire de la Nouvelle France*. En même temps, un cours de Physique, le plus soigneusement élaboré qui se soit jamais donné en ce pays, était délivré par un jeune professeur auquel ses talents distingués ont su créer une place honorable parmi nos savants. Enfin, l'année suivante, un éminent jésuite, venu exprès d'Europe, à la demande de l'Université, donnait ces savantes leçons de philosophie qu'un si grand nombre d'auditeurs ont suivies avec un si vif intérêt. Il y a deux ans, le révérend Père Tailhan retournait dans son pays natal, au grand regret de tous ceux qui ont été à même d'apprécier l'aménité de son caractère, et l'étendue de ses vastes connaissances.

Voilà, Messieurs, au moins en partie, ce qui s'est fait pour le bien de la jeunesse, et pour l'avenir de ce pays, sous le rectorat de M. Casault, c'est-à-dire depuis 1852 jusqu'à 1860; et tout cela sans bruit, sans éclat; car comme l'a dit un écrivain avant moi, "les hommes qui font ces choses les font pour Dieu et pour la patrie, sans vaine gloire, sans calcul, sans ostentation."

Cependant, dans ce concert d'éloges que le pays aime à rendre au génie créateur et à l'habile administration de M. Casault, ce serait faire une grave injure à sa mémoire que d'oublier ses dignes collègues et zélés collaborateurs, MM. les Directeurs du Séminaire. Si, par la position qu'il occupait alors dans la maison, si, par ses études toutes spéciales, M. Casault a été

toutes ces

ctivement
xistait dé-
compléter.
il fallut
mmençait
ensionnat.
ns du pre-
modèle du

ment dite
nt. Com-
du gran-
e sont-ils
était em-
aire; sur
mbre des
alors le
ue c'était
ns finan-
eu habi-

es depuis
és 1859,
pération.
e savant
it devant
rtes pré-
eux sur
fiers.

la
Cher

1, ces
1 de l'uni-
bre

101
comme l'âme, l'architecte principal de cet édifice national élevé à la gloire de son pays, il faut aussi donner leur juste part à ceux qui l'ont si admirablement secondé de leurs conseils, aidé de leur désintéressement. L'Université n'est pas l'œuvre d'un seul homme, mais bien l'œuvre collective des Messieurs du Séminaire ; ~~en~~, dans une corporation de ce genre, les idées d'un seul ne peuvent rien, si la volonté générale ne concourt à l'œuvre commune.

102
Parmi toutes ces œuvres conçues et exécutées en si peu de temps, et avec une telle perfection, il en est une surtout que M. Casault chérissait avec un amour tout particulier, et dans laquelle il reposait une confiance illimitée : c'est le Pensionnat.

Ce Pensionnat a soulevé dans le temps et soulevé encore même aujourd'hui bien des récriminations ; mais les esprits sages et justes ont su tenir compte de tous les sacrifices que le Séminaire s'imposait dans la création de cet établissement, et en ont compris, dès le début, toute la haute portée.

Jeunes élèves qui m'écoutez, si dans le cours ordinaire des événements, il ne m'est guère permis d'invoquer le secours tout puissant des cheveux blancs pour ajouter plus d'autorité à mes paroles, ici, au moins, je me sens sur mon terrain, car la vie d'étudiant entre dans le domaine de ma jeune expérience.

Il est tout naturel qu'à votre âge le cœur sou-

cet édi-
pays, il
qui l'ont
conseils,
Universi-
me, mais
du Sémi-
e genre,
la volonté
e.

exécutées
erfection,
chérissait
aquelle il
le Pen-

os et sou-
récrimi-
es ont su
e Sémi-
établis-
toute la

le cours
nière per-
des che-
té à mes
mon ter-
domaine

œur sou-

pire immensément après cette liberté sans limites, dont le mirage trompeur vous apparaît dans le lointain comme le plus grand de tous les biens, et qui n'est presque toujours que le plus grand des châtiments. Il faut à l'intelligence des moments de répit, c'est vrai ; il faut que des intervalles de récréation et de repos viennent interrompre de temps à autre les travaux de l'étude ; car les ressorts de l'esprit s'useraient vite, s'ils étaient maintenus dans un état de tension permanente. Mais, d'un autre côté, croyez-moi, ce n'est pas sur les banquettes d'un théâtre que l'étudiant en droit apprendra les secrets de cette science compliquée dont la noble mission est de veiller au maintien et à la défense de nos droits ; ce n'est pas dans un salon de danse que l'étudiant en médecine pénétrera les mystères de l'organisation humaine, et apprendra l'art difficile de ~~visiter~~ les maladies, ou de fouiller jusque dans les replis les plus profonds de nos organes pour en extirper le mal qui nous ronge. Il entre dans la mission de ce dernier, surtout, de contempler plus de misères que de grandes fêtes, de visiter plus de chaumières que de salles de spectacle.

Laissez donc se désoler tout à leur aise ces âmes compatissantes qui s'apitoient douloureusement sur le sort de ces *pauvres jeunes gens*, auxquels on ne permet pas, comme on dit, de *connaître le monde* ! Connaître le monde ! c'est le dernier des souhaits que j'oserais vous faire. Mais, puisque par votre éducation, puisque

/comme
ou l'a dit
bien des fois

/guérir

par votre genre de vie vous êtes nécessairement appelés à faire cette triste connaissance, croyez-moi, feuillotez vos volumes, pâlissez sur vos livres, et une heure de lecture solide et sérieuse vous en apprendra plus sur le monde, que toutes les figures de quadrille, lors même que vous y brilleriez avec le plus d'éclat.

Après ~~Après la création de~~ pensionnat que M. Casault regardait, et avec raison, comme le seul moyen efficace de sauvegarder la moralité de la jeunesse, un des grands points de son ambition a toujours été de favoriser le développement des études classiques, et de relever ~~par là~~ le niveau des études professionnelles.

Les professions sont encombrées, ne cesse-t-on de répéter tous les jours, et on a grandement raison. Mais il est un mal plus grand encore, conséquence inévitable du premier, que les esprits clairvoyants s'avouent parfois à eux-mêmes, mais dont ils ne proclament pas assez haut la triste réalité : c'est que le niveau des professions libérales en Canada, est loin d'être à la hauteur qu'il devrait occuper. Je le demande, quel discernement peuvent apporter ~~plus tard~~ dans l'exercice de leurs fonctions, cette foule de jeunes gens qui se lancent chaque année dans l'étude de ces sciences difficiles, les uns par caprice, les autres par simple vanité ou par pure indifférence, et dont tout le bagage de connaissances se borne à la lecture, à l'écriture, et à quelques notions imparfaites de l'arithmétique et de la géographie !

nécessaire-
onnaissance,
pâlisiez sur
solide et sé-
monde, que
même que

que M. Ca-
nme le seul
moralité de la
son ambition
ppement des
la le niveau

ce cesse-t-on
ndement rai-
encore, con-
e les esprits
eux-mêmes,
sez haut la
professions
à la hauteur
mande, quel
tard dans
le de jeunes
dans l'étude
par caprice,
pure indiffé-
issances se
quelques no-
t de la géo-

L'esprit s'effraie vraiment à contempler les résultats funestes de notre indifférence sur un sujet d'une importance aussi vitale ! aussi, en posant les bases de cette Université, ~~ne fut-ce du côté de ses fondateurs~~ ^{avec} l'intention bien arrêtée de créer une institution sérieuse et non une manufacture de diplômes.

Messieurs, ces paroles ~~je le regrette~~, pourront blesser peut-être quelques susceptibilités ; mais ~~la mort à ses exigences, et devant la tombe toute flatterie doit se taire, la vérité seule doit se prononcer.~~ Et puis assez d'autres ont célébré et célèbreront tous les jours les grandes qualités qui nous distinguent et qui font notre légitime orgueil ; assez d'autres ont vanté notre amour de la patrie, cet attachement fidèle à notre foi et à notre belle langue, qui font notre force et notre vigueur, pour que nous ne craignons pas de sonder de temps à autre, et d'une main ferme, les plaies nombreuses qui rongent notre corps social.

~~Les peuples aiment l'encens de la flatterie autant sinon plus que les rois ; mais, pour les uns comme pour les autres, ce n'est pas tant à se contempler amoureuxment dans le miroir de leurs propres vertus qu'ils grandissent et se perfectionnent qu'à envisager face à face tous leurs défauts pour les reconnaître et s'en corriger.~~ Ainsi donc, je le répète, le niveau des professions libérales n'est pas ce qu'il devrait être en ce pays ; et sans de prompts et efficaces remèdes n'aurait fait que s'abaisser de plus en plus. La grande, l'unique ambition d'un jeune homme, c'est d'ob-

universités

pour har
des je la
lais, elles

ce niveau

tenir un brevet, un diplôme, et ces diplômes, on sait avec quelle coupable facilité ordinairement ils s'obtiennent. Et malheureusement, puisqu'il faut tout dire, nos lois elles-mêmes sont loin de réprimer de tels abus.

2
=

Le valleur
ou

l'Université-Laval, sous l'inspiration de son chef n'a pas cru la tâche au dessus de ses forces, et dès son début, elle a frappé un grand coup. Aussi n'a-t-elle qu'à se féliciter de sa détermination, et l'importance que l'on attache à ses diplômes, dans toute la Province, est aujourd'hui même sa plus belle récompense.

l'importance

le courage

tu

Pour bien comprendre, Messieurs, toute la valeur du service que le Séminaire a rendu au pays, par la création de cette Université, il faut bien saisir d'abord toute l'étendue de l'influence que cette est appelée à exercer sur nos destinées futures; et c'est peut-être à quoi l'on ne songe pas assez.

Sur cette terre d'Amérique, où le commerce et l'industrie ont pris un essor si considérable et acquièrent tous les jours des développements si prodigieux, la construction d'un chemin de fer, l'érection d'un pont suffisent pour réveiller l'attention publique, et créer une espèce d'enthousiasme. Loin de moi la pensée de vouloir déprécier le mérite ou l'opportunité de toutes ces œuvres; mais, prenons y garde pourtant; ni les unes ni les

diplômes, on
distinguent
nt, puisqu'il
sont leia de

tons ces dé-
le dose plus
nce. Mais
de son chef
es forces, et
coup. Aussi
termination,
s diplômes,
ui même sa

toute la va-
du au pays,
il faut bien
l'influence
nos desti-
on ne songe

ommerces et
rable et ac-
ents si pro-
in de fer,
ller l'atten-
enthousias-
r déprécier
es œuvres ;
unes ni les

autres n'ont jamais suffi pour rendre un peuple grand, et lui assurer une place honorable dans le souvenir des nations ; les œuvres de l'esprit seules, comme on l'a dit tant de fois, peuvent fournir à un peuple une base solide et durable pour y asseoir l'édifice de sa gloire.

Heureusement pour les humains, les menarques eux-mêmes n'échappent pas à cette suprême nécessité, et si quelques-uns d'entre eux ont eu le rare bonheur de donner leurs noms à leur siècle, à quoi le doivent-ils, sinon à la protection toute puissante qu'ils ont accordée aux œuvres du génie ? " Avec la froide science de la politique, a dit une femme d'esprit, un roi ne fait qu'un règne, avec l'amour des arts, il fait un siècle." Et sceptre pour sceptre, même, pour donner à ma pensée son plein développement, celui de la science ne vaut-il pas mieux sous plus d'un rapport que celui des rois. Le premier, d'abord, ne se lègue pas, et puis, il ne s'usurpe pas. Une simple révolution, un seul bouillonnement de la colère des nations suffit pour balayer les couronnes des rois et des empereurs ; celles de la science résistent à ces vents destructeurs.

A nous, jeune peuple, à peine encore sorti des langages de l'enfance, il y aurait témérité sans doute à vouloir porter aussi haut notre ambition, et à oser entreprendre une lutte ingrate avec nos frères aînés. Mais enfin, ne sommes-nous pas parvenus à un âge où il doit nous être permis au moins d'essayer nos forces ?

/ Cultivons donc avec ardeur les sciences, les

us devons donc cultiver

Monsieur
L.

lettres, les arts. Imprimons, dès le début, une sage direction à tous nos efforts, prêts un secours efficace à toutes nos institutions scientifiques, à cette Université, surtout, qui ne pouvant se soutenir honorablement que par les éléments qu'elle puisera dans tous nos collèges, doit être considérée ~~comme la~~ comme l'œuvre commune de ces diverses institutions. C'est un édifice national auquel chacun est tenu d'apporter sa pierre.

Telle a été, du reste, dès le commencement, l'unique pensée de M. CASALT, telle a été aussi la louable ambition qui a présidé à tous les travaux, à tous les sacrifices du Séminaire de Québec; et des réglemens sages et soigneusement élaborés pourvoient à ce que chaque collège de la province ait dans l'Université sa juste part d'influence et de privilèges.

à peu près
aujourd'hui

Bien plus, l'Université a même semblé jusqu'ici accorder une plus large part de ses faveurs aux élèves des collèges étrangers qu'à ceux de son propre Séminaire. Quelques faits suffisent pour le prouver d'une manière certaine.

Ainsi, par exemple, aucun élève du Séminaire de Québec ne peut obtenir son inscription sans avoir subi deux examens très-sévères; aux élèves des autres collèges, cette faveur a été accordée jusqu'à ce jour, sans examen et sur la simple présentation d'un certificat d'études complètes et d'un certificat de moralité.

Le nombre des élèves auxquels l'Université a accordé jusqu'à ce jour le diplôme de Licen-

le débat, une
préface un se-
sions scientifi-
qui ne pouvant
r les éléments
âges, doit être
l'œuvre com-
C'est un édi-
neu d'apporter

mmencement,
elle a été aussi
à tous les tra-
naire de Qué-
soigneusement
ue collège de
sa juste part

semblé jus-
de ses faveurs
qu'à ceux de
faits suffisent
ertaine.

ve du Sémi-
pour son ins-
mens très-sévè-
s, cette faveur
sans examen
certificat d'étu-
moralité.

s l'Université
me de Licen-

cié est de huit seulement : preuve qu'elle n'est
pas prodigue de ses parchemins ; de ces huit
Licenciés, quatre sont de Québec, les quatre
autres de collèges étrangers.

Depuis quelques années, deux jeunes élèves,
remarquables par leurs grands talents et leur
amour du travail, ont été envoyés en Europe par
l'Université, pour y étudier l'un le droit, l'autre,
la médecine ; ils reviendront bientôt occu-
per chacun une chaire dans leurs facultés res-
pectives : tous deux sont de Montréal, et ont
fait leurs études classiques dans des collèges
étrangers.

Peu de temps avant la mort de M. Casault, le
séminaire de Québec créait vingt demi-pensions
pour les élèves pauvres : des 19 élèves qui jouis-
sent cette année même de ce privilège, cinq
seulement sont du séminaire de Québec, les 14
autres sont des élèves de collèges étrangers.

Voilà, Messieurs, comment l'Université a com-
pris sa mission depuis le commencement, et s'il
y a eu quelque part un peu de refroidissement ou
trop peu de zèle, ce n'a pu être évidemment que
l'effet d'un malentendu. Néanmoins, je suis
heureux d'annoncer que toutes les difficultés
sont aujourd'hui en voie de s'aplanir. Presque
tous les collèges de la Province, ont com-
pris que leur propre intérêt, de même que
l'intérêt de l'Université, de même que ~~celui~~ de
notre nationalité française et essentiellement ca-
tholique, exigent impérieusement que toutes les
forces dont ils peuvent disposer soient réunies en

*l'intérêt
bien com-
pris*

un seul et unique faisceau. Par l'affiliation, chacun de ces collèges conserve son individualité, son indépendance propres; chacun d'eux, comme par le passé, dirige le programme de son enseignement comme bon lui semble; seulement ils encouragent leurs élèves, une fois leurs études terminées, à venir ici subir leurs examens pour l'inscription et le baccalauréat; et ces élèves en retour peuvent profiter des avantages considérables que leur offre l'Université, tant sous le rapport des demi-pensions que sous celui de l'étude. Une noble émulation, il faut l'espérer, ne manquera pas de s'établir bientôt entre les divers collèges de la province, et les effets de cette émulation, on le conçoit, devront être immenses pour le bien du pays.

Avec quel amour tout particulier M. Casault ne caressait-il pas ce beau rêve de l'affiliation de nos collèges! Hélas! pourquoi la mort ne lui a-t-elle accordé un sursis, au moins jusqu'à ce jour!

Jusqu'ici, Messieurs, nous avons suivi M. Casault dans sa carrière publique, si je puis m'exprimer ainsi, nous l'avons considéré surtout dans l'accomplissement de cette grande œuvre à laquelle son nom restera infailliblement attaché.

Nous allons maintenant le voir sous un nouvel aspect, nous allons considérer en lui, l'homme privé, et tâcher d'esquisser les principaux traits de son caractère.

Sous des dehors sévères et imposants, M. Casault cachait une bonté d'âme, une sensibilité

Le duc
Touche
collège

1840

iliation, cha-
individualité,
d'eux, com-
de son en-
; seulement
leurs études
examens pour
ces élèves en
ges considé-
tant sous le
us celui de
ut l'espérer,
tôt entre les
les effets de
ont être im-

I. Casault ne
ffiliation de
ort ne lui a-
qu'à ce jour!

ivi M. Ca-
puis m'ex-
sant dans
œuvre à la-
attaché.
un nouvel
i, l'homme
poux traits

ts, M. Ca-
sensibilité

de cœur peu communes. Le premier abord était bien propre assurément à inspirer une certaine gêne, et un peu de malaise, et son aspect sévère était encore beaucoup augmenté par une vue très basse qui l'affligeait depuis sa naissance. Mais, à peine vous avait-il reconnu que son visage prenait un air de douceur remarquable, cet air de bonté et de finesse qu'un de nos artistes a fait revivre sur la toile avec un si grand talent.

Peu communicatif par sa nature, écoutant beaucoup, parlant peu, il était un sujet pourtant qui avait le mérite de l'intéresser vivement, et le mettait facilement en verve : c'était l'Université. Alors, son visage s'illuminait, ses yeux prenaient un air d'amination toute particulière, et avec quel abandon complet vous communiquait-il ses craintes et ses espérances pour l'avenir !

Dans ces conversations si pleines de charmes et de douce familiarité, on eut dit que son plus grand désir était de soumettre ses idées au creuset de la discussion. Ce n'était pas tant votre approbation qu'il cherchait à gagner, que l'aveu franc et net de toutes les défauts qui vous frappaient dans ses projets ; et plus vous lui posiez d'objections, plus il semblait goûter de charmes dans votre entretien !

Il mûrissait ses plans avec une sagesse peu commune. Combien de fois n'a-t-on pas vu l'accomplissement de quelques-uns de ses projets dont il avait parlé quelques années auparavant, et dont on avait tout lieu de croire l'exécution complètement abandonnée !

le trait
esprit
vérité

Avec quelle prudence extrême il se gardait contre l'orgueil, ~~notre petitesse des grandes âmes~~, ressort pleinement par le fait suivant : on a trouvé sur lui, après sa mort, une demi-feuille de papier sur laquelle étaient écrites les résolutions de sa dernière retraite, on y lisait ces mots : " *Me conserver toujours dans la plus grande humilité.*"

plaisir

Sa modestie, du reste, était à l'épreuve de tous les traits empoisonnés de la flatterie, et si quelqu'un ~~en sa présence~~, eût osé lui adresser quelques ~~louanges~~, son regard sévère n'aurait pas manqué de l'arrêter aux premiers mots.

Sa charité et sa libéralité envers les pauvres n'étaient pas moins grandes. Jamais aucun d'eux ne frappa à sa porte inutilement. Il leur distribuait non seulement le montant entier de ses petites épargnes, mais, qui plus est, à l'époque de sa mort, il avait contracté, à leur seul profit, une dette de près de soixante louis : le seul héritage qu'il ait laissé, et qui a échu à un membre de sa famille. En un mot, il faisait la charité à crédit, et lorsqu'il avait dépensé tout son faible avoir, il ~~distribuait à ses~~ ~~pauvres des bans de crédit pour quelques mar-~~ ~~chands de la ville.~~

pour
ni en
si d'un
indignes

Lorsqu'il s'agissait de l'avenir de quelque élève pauvre de l'Université, vent-on savoir jusqu'où M. Casault et ses dignes collègues du Séminaire ont poussé l'esprit de désintéressement ? Voici un fait qui n'est venu à ma connaissance que depuis quelques mois seulement, et que je crois me permettre de divulguer.

je n'en
comme

Il y a quelques années, quelques jeunes élèves de l'Université, chez qui, comme il arrive souvent, les grands talents égalaient l'extrême pauvreté, se trouvaient dans l'impossibilité de continuer leurs études, faute de moyens pécuniaires. Or, on sait que toute la rémunération des Directeurs du Séminaire pour cette noble vie de sacrifices à laquelle ils se sont voués, se borne à la nourriture, aux vêtements, plus à la modique somme de cinq louis par année à laquelle chacun a droit par les réglemens pour les besoins des vacances. Eh bien ! cette somme de cinq louis, sait-on à quel usage elle a été employée depuis quelques années ? Messieurs du Séminaire en ont fait généreusement le sacrifice, et l'ont consacrée en partie à créer des pensions pour les élèves pauvres. Un tel acte de sublime abnégation ~~et de vertu~~ ne devait pas être perdu pour la postérité,

Pourquoi faut-il, Messieurs, que la vie des hommes de bien soit parfois si malcomprise, et que leur dévouement même et leurs sacrifices deviennent si souvent la source de leurs déboires et de leurs tourmens !

Quel bonheur ne serait-ce pas aujourd'hui pour nous, quelle consolation pour la postérité si les derniers jours du fondateur de l'Université s'étaient écoulés dans ce calme et cette paix qu'aurait dû lui assurer une existence aussi bien remplie ! Malheureusement, il n'en a pas été ainsi. Il m'a été donné de le voir cet homme auquel j'avais voué un culte tout particulier, depuis que

de l'Université

de l'Université

j'avais le bonheur de le connaître et une reconnaissance sans bornes, depuis le jour où sa main bienveillante avait daigné m'élever ~~à~~ ^à ce poste honorable que j'occupe ~~aujourd'hui~~ ^{aujourd'hui}, malgré mon faible mérite, il m'a été donné de le voir la veille même du jour où sa dernière maladie l'a frappé.

Il était pâle, faible et souffrant.

Je m'appêçus bientôt que la douleur physique n'était pas sa grande douleur ; je vis que son âme était rongée par de nombreuses inquiétudes, et que tout repos lui était refusé : ce repos si nécessaire pour réparer ses forces anéanties. Je compris qu'au lieu d'un sommeil réparateur les nuits ne lui apportaient que de cruelles insomnies. “ *Il faudra donc toujours lutter !* ” me dit-il, avec un accent inexprimable.

Mais, la lutte était finie, au moins pour lui. Depuis longtemps, d'ailleurs, il prévoyait sa fin. Un pressentiment des plus remarquables lui avait fait déclarer à maintes reprises que cette année serait pour lui la dernière ; et dans ce qu'il projetait pour un avenir même rapproché, il ajoutait souvent ces mots : “ Si je vis.”

Si, au moins, lorsque pressés autour de ce lit de douleur, ses collègues et les professeurs de l'Université attendaient avec anxiété la moindre lueur qui pouvait faire renaître quelque espérance, si, au moins, il eût pu, par quelques signes non équivoques, par un seul serrement de main, répondre aux nombreuses questions qui lui étaient adressées ; s'il eût pu nous dire quelques unes

ne recon-
sa main
poste
algré mon
voir la
maladie l'a

r physique
vis que
es inquié-
: ce repos
anéantie
réparateur
uelles in-
lutter ! ”

e.
pour lui.
voyait sa
marquables
rises que
et dans ce
proché, il

de ce lit
sseurs de
moindre
espéran-
es signes
de main,
ni étaient
ues unes

de ces bonnes paroles qui semblent comme un écho affaibli des grandes voix de l'éternité, et dont les mourants seuls ont le secret ! Mais non, il n'a semblé se réveiller un peu de sa stupeur léthargique qu'au moment où l'huile sainte a coulé sur son front. Il fallait un grand coup pour détendre les ressorts d'une pareille intelligence, et ce coup, la mort la frappé dès le début.

Messieurs, il est des hommes de bien et de génie dont le mérite se fait jour avant la mort, et à qui leurs œuvres rapportent dès cette vie une ample moisson de gloire et de bonheur. M. Casault se serait bien gardé de rechercher l'une ou l'autre : il aurait cru par là affaiblir la part qui l'attendait dans un monde meilleur. Aussi sa mort a-t-elle été le digne couronnement de sa vie ; et jusqu'à son dernier moment, il a mis autant d'empressement à se dérober aux regards des hommes que d'autres en mettent à les fixer.

Quant à nous, s'il ne nous a pas été donné de le voir heureux et glorifié en ce monde, s'il nous a été refusé de jouir de son propre bonheur, au moins pour dernière consolation, son œuvre nous reste, ainsi que l'exemple de ses vertus. Et ~~puie~~ si les fleurs et les couronnes que l'on jette sur la tombe sont parfois un peu tardives, il est ~~bon~~ d'ajouter que ce ne sont pas toujours celles qui se fanent le plus vite.

*Profiter
consolant*

